

TRAVAUX ORIGINAUX

LA DYSPEPSIE GASTRIQUE

Rapport présenté par le Pr. Rousseau, (Québec), au Congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, tenu à Sherbrooke, les 23, 24, 25 août, 1910.

Il serait impossible de trouver au terme dyspepsie une définition qui puisse être acceptée par tous les auteurs. Au premier abord, ce mot semble devoir désigner uniquement des altérations dans le processus des transformations alimentaires. Mais les viciations de ce processus et surtout son insuffisance et son ralentissement n'entraînent souvent aucun désordre sensible. Ce n'est pas rare même que la suppression de la digestion stomacale passe inaperçue. Suivant une loi générale de la nature, qui rattache à plusieurs organes, plutôt qu'à un seul les fonctions essentielles, l'intestin peut suppléer complètement l'estomac inactif. Celui-ci amoindri ou annihilé même dans certaines de ses fonctions devient en état d'infirmité plutôt que de maladie tant qu'il n'est pas ou dès qu'il cesse d'être le siège de ces réactions désordonnées qui sont l'essence de la morbidité.

Si donc le terme de dyspepsie stomacale peut être appliqué à la viciation de la digestion proprement dite, il désigne plus justement les apparences qui accompagnent l'acte digestif, la dyspepsie étant liée au dérèglement de l'estomac plutôt qu'à l'insuffisance de sa fonction chimique. C'est par suite faire entendre d'une façon simple et compréhensible à la fois ce qu'elle est en réalité que de la représenter comme un désordre sensible des fonctions stomacales.

Or trois fonctions principales sont dévolues à l'estomac : une